

## **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 Septembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois le 21 Septembre 2023 à, Dammarie sur Loing, le Conseil Municipal de Dammarie-sur-Loing, dûment convoqué le 16 septembre 2023, s'est réuni en séance publique et en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre Ducardonnet, Maire.

Présents : Alexandre Ducardonnet – Denis Salin – Rose Anne Bonneau – Beatrice Beauté - Patricia Le fur – Gilbert Debost – Sylvie Reine – Julien Chenault

Excusés : J. Pierre Beauchesne – procuration donnée

Absents : Michel Lachèze

Secrétaire : Béatrice Beauté

Le conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de la précédente séance.

#### **\* Approbation du devis de remplacement de la carte visu de l'église.**

Suite au violent orage du 25/08/2023. Montant du devis 710.40 €

Devis approuvé à l'unanimité

Le sinistre a été déclaré auprès de notre assureur et sera remboursé par l'assurance

#### **\* Convention d'instruction des dossiers d'urbanisme avec la Communauté de Commune Canaux et Forêts en Gatinais.**

Les dossiers d'urbanisme sont passé sous compétence de la Com Com, mais tous les dossiers deviennent payants

- Permis de construire (ex. 80€)

- Demande autorisation de travaux,

- Certificat d'urbanisme (ex. 35€)

- Commune + 0.35 cts par habitant et par an

Aucune information sur cette charge financière ne nous avait été indiquée lors des réunions d'informations

L'ensemble du conseil municipal souhaite qu'un courrier refusant la convention pour les raisons évoquées ci-dessus, soit adressé à la Com Com avec une demande de lecture de ce courrier au prochain conseil communautaire

#### **Délibération adhésion au CAUE pour l'année 2024**

Renouvellement adhésion pour 2024 Voté à l'unanimité

#### **Délibération astreinte et heures supplémentaires de l'agent communal en charge de la salle polyvalente**

Voté à l'unanimité

#### **Délibération primes agents**

Afin de pouvoir octroyer des primes à nos agents, il est obligatoire d'adhérer au RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) -CIA (Complément Indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir), de transmettre ensuite au CDG (Centre de Gestion) pour vérification du comité technique

Voté à l'unanimité

## **Décisions modificatives budget principal et budget annexe**

### **Budget principal**

- DM 2 000 € du compte 61558 vers le compte 673 pour remboursement 1 873 € regul EDF 2018
- DM 10 721.23 € des comptes 615 228 et 61 551 vers le compte 732 211 pour dotation  
Voté à l'unanimité

### **Budget annexe (assainissement)**

- DM 3 305.12 € du compte 2156 vers compte 203 pour règlement de la facture d'études réseau eau potable (1ere partie)  
Voté à l'unanimité

## **Délibération Donation parcelle CHAUMOND**

Le géomètre est passé pour morceler la propriété de M. Chaumont, le prix de la parcelle est de cinquante euros, située au lieu-dit des Crapottes sous la référence cadastrale section B n° 982 à la commune entraine des frais de notaire de 1 000€ afin d'établir les actes.

Le Conseil municipal donne au Maire tous pouvoirs qui lui sont conférés.

La donation est acceptée par l'ensemble du conseil

## **Pont du Moulin Brulé**

Devis travaux de remplacement de la structure bois du pont 7 171 € Les travaux seront réalisés du 02 au 03/10/2023

Voté à l'unanimité

## **Réserve incendie des Sélègres**

Devis Ets ABER pour achat d'une citerne enterrée 21 975.83 €

Devis Ets HAMART pour travaux de terrassement et enfouissement de la citerne 18 762 €

Voté à l'unanimité pour les 2 devis

## **Point sur la mise en place de la fibre optique**

Les travaux sont toujours en cours, notamment pour l'enfouissement d'une partie du réseau L'ensemble de la commune devrait pouvoir accéder à la fibre d'ici la fin 2023

Il reste encore quelques adresses non référencées sur les listes du prestataire

Un point va être fait à nouveau avec l'entreprise en charge des travaux

## **Point sur les ordures ménagères SMICTOM**

Le ramassage pour les poubelles de l'atelier et de la salle polyvalente de la commune coûte 14.48 € le passage, avec facturation trimestrielle. Nous allons avoir une régularisation car la facture du 01/04 au 30/06/2023 était d'un montant de 22.80 €

2 poubelles jaunes vont être installées au cimetière afin de faciliter le tri

1 poubelle jaune au kiosque à pizzas

## **Assainissement – Curage du réseau de la rue de Chatillon**

Devis 1 639 € Ets EAL pour curage 700m rue de Chatillon

Validé par la commission finance et l'ensemble du conseil municipal

## **STEP point sur les travaux de maintenance**

La vidange du silo a été faite avec épandage des boues

Le dégrilleur n'est toujours pas remis en place, toujours en attente des Ets Gauvin pour la création du tamis

## **Fermeture du commerce Auberge**

Patrick doit passer en mairie rencontrer le Maire

## **Divers :**

- 1- Pauline Ballanger souhaite quitter ses fonctions de cantonnier et accompagnatrice de car et demande une rupture conventionnelle. Etude de cas sera demandée au CDG45
- 2- Modification de la commission employés communaux, font désormais partie de cette commission, Alex Ducardonnet, Denis Salin, Julien Chenault, Gilbert Debost
- 3- Classe de neige CM1/CM2 prévue début 2024, 7 enfants de Dammarie, cout pour un enfant 620€ le département subvention 52€, APE 30€, coopérative scolaire 100€, parents 220€ La commune est sollicitée pour 218€par enfants. Cout 1526€pour les 7 enfants – Voté à l’unanimité
- 4- Ecole 2023/2024 -10 enfants en maternelle + 22 enfants en élémentaire
- 5- Commission Eglise – Anne Marie Tonnelier, présidente de l’association de l’église, propose d’être membre de la commission pouvant donner de son temps pour la constitution et le suivi de dossiers de travaux ou demande de subvention, des démarches et coordination avec la DRAC, et le suivi des dossiers afin de préserver la statue et les tableaux de notre église
- 6- Recensement 2024 – Mme Corine Bedoiseau assurera le recensement en janvier & février, elle suivra 2 formations à Montcresson – Délibération votée à l’unanimité
- 7- Denis Salin utilisant très régulièrement son véhicule personnel pour les besoins de la commune demande autorisation de faire un plein par mois avec la carte essence de la commune
- 8- Peupleraie de M. Simon, les arbres tombent régulièrement sur le chemin proche du tri sélectif, une coupe devait être réaliser, rien ne bouge. Le gestionnaire est Mme Inès de Chasseval à la Bussière, exploitant région de Dijon. Nous allons lancer une procédure en envoyant une première LRAR

***La séance est levée à 18h***

*La secrétaire de séance,*

*Le Maire,*

*Les Membres du Conseil,*